

## Et le pouvoir d'achat alors ?

Un abattement de 167 euros sur vos primes correspond à une perte de 3 points indiciaires



Le PPCR génère une hausse des cotisations salariales (5% au titre des primes et 9,54 % au titre du traitement indiciaire)



Une perte de pouvoir d'achat notamment pour les agents de catégorie B, dont une partie des primes a déjà été transformée en 2016 en quelques points d'indice qui voient cette revalorisation minimale mangée par une hausse de 0.28% des cotisations de retraite.

Pour la 1ère fois, ils ont inventé l'augmentation qui baisse le net à payer !

**Or les fonctionnaires, après six années de gel, ont vu la décision unilatérale du gouvernement de revaloriser leurs salaires à hauteur de 0.6% en juillet 2016, puis de 0.6% en février 2017, ce qui est « loin de rattraper la perte de pouvoir d'achat ».**

Ce **protocole gouvernemental est une tromperie** à plus d'un titre :

- Par les gains indiciaires proposés sur les grilles, insuffisants et autofinancés par les agents ;
- Les points d'indice attribués sont équivalents au transfert Primes-Points ce qui fait 0 € sur les salaires ;
- Par la suppression des réductions d'ancienneté dans la durée minimale d'avancement d'échelon et des durées Intermédiaires, ce qui a pour effet d'allonger la durée entre deux échelons ;
- Par un allongement de la durée de carrière ;
- et de l'augmentation des cotisations CNRA non compensées.
- Par l'introduction de la notion de « mérite » individualisant les avancements de carrière

## **REVENDEICATIONS**

- Une revalorisation immédiate de 8 % du point d'indice ;
- L'attribution de 50 points d'indice pour le rattrapage des pertes subies depuis 2010 ;
- Un démarrage de la première grille indiciaire de la catégorie C à 120 % du SMIC ;
- Un coefficient multiplicateur égal à 6 entre l'indice le plus bas de la grille et celui le plus élevé ;
- Augmentation de l'indemnité de nuit pour tous les agents travaillant de nuit y compris les CDD

**TOUS EN GREVE LE MARDI 20 JUIN 2017 à 10 H :**

**MANIFESTATION et RASSEMBLEMENT**

**DEVANT LE SIEGE DES H.C.L.**

**3 quai des Célestins,**

**69002 LYON**